

AVIS DE DELIVRANCE

CNR indique qu'il a été conclu le 21 mars 2024, sous la référence 14261, un titre d'occupation du domaine public qui lui a été concédé sur la commune de Gervans du point kilométrique 86.5 au point kilométrique 87.8 en rive gauche du Rhône, le tout figurant sur le plan/la vue aérienne de situation figurant ci-après.



Ce titre d'occupation a donné lieu à l'application de la dérogation prévue par l'article L2122-1-1 du code général de la propriété des personnes publiques, ceci en raison de l'absence d'occupation en vue d'une exploitation économique.

Ce titre est consultable sur demande à l'adresse suivante en précisant la référence 14261:

- @cnr.tm.fr,
- *OU Direction Territoriale Rhône Saône Isère- Département domanial – ZA de Verenay – BP77 – 69420 AMPUIS*

Cette conclusion peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis, ceci auprès du tribunal administratif de Lyon.

Le présent avis a été mis en ligne le 25 mars 2024.